

Zeitschrift: Revue internationale d'apiculture
Herausgeber: Edouard Bertrand
Band: 25 (1903)
Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE INTERNATIONALE

D'APICULTURE

S'adresser

pour les communications d'ordre général et l'administration, au *directeur*, M. Ed. BERTRAND, 4, rue du Mont-de-Sion, Genève (Suisse), ou, en été, à Nyon, Vaud.

pour tout ce qui concerne la rédaction, au *rédacteur en chef*, M. CRÉPIEUX-JAMIN, 14, rue des Carmes, Rouen (France).

TOME XXV

N° 1

31 JANVIER 1903

Quelques abonnés de l'étranger n'ont pas encore renouvelé leur souscription et nous obligerait en le faisant sans plus de retard, afin que nous sachions si l'envoi du journal doit leur être continué.

Les abonnés de France qui n'auront pas envoyé d'ici au 15 février à M. Bertrand le montant de leur abonnement, voudront bien faire honneur à la feuille de remboursement qui leur sera présentée.

Ceux qui ne désirent plus recevoir le journal sont priés de rendre la présente livraison au facteur en écrivant sur la bande *refusé*.

M. Bertrand reçoit à ce moment de l'année un si grand nombre de demandes de renseignements de toute espèce qu'il lui est impossible de ne pas faire attendre les réponses. Il prie ses correspondants de bien vouloir prendre patience.

Nous avons reçu de M. F.-C. Harrison, de Guelph, Canada, une importante communication relative aux Recherches sur le Microbe de la Loque du D^r Lambotte; l'abondance des matières nous oblige à en renvoyer la publication au mois prochain.

POUR LES DÉBUTANTS

Février 1903

Le 5 janvier les abeilles ont pu faire une bonne sortie par une température de 11° C.; le temps doux, qui a duré quelques jours, a engagé beaucoup de ruches à recommencer la ponte; les œufs faisaient déjà leur apparition sur les cartons. Heureusement le froid est venu mettre fin à cette dépense inutile de force. Il vaut mieux que janvier soit sec et froid que chaud et humide.

Souvent à la fin de février les beaux jours ne sont pas rares et permettent à nos bestioles les premières sorties. On fait bien de retirer les cartons avant que les abeilles se précipitent dehors;

aussitôt que l'agitation commence les ouvrières se mettent à évacuer les cadavres et, à cette besogne, plus d'une perd la vie ne pouvant pas assez vite se dégager et s'engourdisant alors sur la terre froide, car les abeilles, ordinairement si habiles, sont fort maladroites pour ce travail. Le débutant se gardera bien d'ouvrir ses ruches pendant cette agitation, il risquerait d'épouvanter les reines et de les faire tuer.

Les colonies qui restent agitées quand toutes les autres sont déjà tranquilles ont probablement perdu leurs mères et doivent être surveillées. Si on a de petites colonies de réserve, des nucléus, on profite du premier beau jour pour les réunir aux ruches orphelines. A cet effet nous hivernons chaque année une demi-douzaine de reines avec de petites populations qui, au printemps, nous rendent d'excellents services. Il est si facile pendant la miellée de se procurer ces réserves, si on utilise les belles cellules royales qui sans cela se perdraient dans les bonnes souches. Préparez donc dès cet hiver une caisse à cinq ou six compartiments, comme nous l'avons recommandé depuis longtemps déjà. L'apiculteur dépense souvent beaucoup d'argent pour des reines qu'avec un peu de peine il pourrait avoir meilleures et même de choix dans son propre rucher.

Ne permettez pas qu'on pendre du linge à sécher près du rucher le jour de la première sortie, cela vous attirerait des désagréments.

Si l'on a des ruches à déplacer, il faut aussi le faire avant cette première sortie; de même si l'on fait des acquisitions à proximité on doit opérer le transport aussitôt que possible.

Procurez aux abeilles un abreuvoir à quelque distance et n'oubliez pas, pour les attirer, d'y mettre la première fois de l'eau miellée, avec un peu de sel. Faites la revue de votre attirail de campagne et remplacez à temps ce qui manque; surtout fabriquez ou commandez une quantité suffisante de feuilles gaufrées.

Belmont, le 19 janvier 1903.

ULR. GUBLER.

LE RUCHER COUVERT

Le voyageur, dans la Suisse allemande, n'est pas peu surpris de rencontrer, à chaque instant, des pavillons de ruches. C'est que la ruche la plus répandue là-bas, la Burki-Jeker ou Schweizerstock, à plafond fixe, se prête fort bien à la superposition; on empile ainsi trois, quatre, cinq ruches; dans un espace relativement réduit on loge une quantité de caisses qui, en plein air, demanderaient vingt fois plus d'espace. Les avantages et aussi les inconvénients du rucher couvert et fermé ont été plusieurs fois signalés dans cette *Revue*.

Déjà, en 1881, M. Ed. Bertrand, après avoir visité le pavillon de M. Theiler, contenant 115 ruches du système Blatt, s'exprimait ainsi : « Il est certain qu'avec nos modèles à l'américaine nous serions dans l'impossibilité la plus absolue de loger à beaucoup près autant de colonies dans un espace aussi restreint; mais elles rachètent ce désavantage par une plus grande facilité dans les manutentions. Ces casiers en pavillon sont échafaudés sur cinq, six et même plus de hauteur, nous n'avons pas compté. Il faut une échelle pour visiter les rangs supérieurs et nous ne voyons pas trop bien comment s'y prend le malheureux opérateur perché là-haut, quand il a à sortir un à un tous les cadres des ruches ou à en chercher la reine. A vrai dire nous n'avons pas osé poser la question à notre hôte. Avec tout cela, le pavillon a beaucoup de bon et nous ne voudrions détourner personne d'en construire, car enfin c'est à chacun de choisir les avantages qu'il préfère s'assurer. Il est bien agréable de pouvoir tourner la clef en dedans quand on craint les fâcheux. Puis, dans les pavillons, les notes sont faciles à prendre; pas de tabelles à protéger, pas d'outils qui s'égarerent. »

Joignons à cela l'avantage de pouvoir travailler par tous les temps, celui de la concentration des travaux et la protection efficace contre les souris, même si le trou de vol est laissé largement ouvert, et nous aurons fait le tableau des avantages reconnus par tous au rucher couvert et fermé.

* * *

On voit tout de suite l'antagonisme entre les ruches à plafond fixe et celles à plafond mobile. Les apiculteurs de la nouvelle école ont préféré renoncer aux avantages de l'aménagement en pavillon plutôt qu'à ceux de la ruche à plafond mobile et l'on peut dire que les ruches à plafond fixe ne supportent la concurrence de la Dadant-Blatt qu'à cause de la facilité qu'on a de les loger en pavillon. Mais les choses changent en ce moment, elles évoluent, du moins, à la suite de récents travaux en vue d'adapter les Dadant-Blatt au système des pavillons et il y a lieu d'étudier la question sous sa nouvelle face.

Les efforts, dans ce sens, ne datent d'ailleurs pas d'aujourd'hui. En 1890, MM. David et Guillet, à Eteaux (Haute-Savoie), communiquaient à la *Revue Internationale* le prix de revient d'un pavillon de 48 Dadant qu'ils venaient de construire. Il n'est pas inutile de rappeler dans quelles conditions.

La forme adoptée était rectangulaire, comprenant par conséquent 6 ruches jumelles sur chaque face. Le pavillon était établi sur une muraille construite en béton de 50-60 cm de section. Le fond était aussi bétonné de telle façon que l'on disposait sous le plancher d'une

sorte de caveau d'environ 3 m 40 sur 2 m 40 qui pouvait rendre des services.

Les ruches formaient elles-mêmes le corps du pavillon et ne pouvaient d'aucune façon en être séparées. C'était des Dadant à 13 cadres ; le nid à couvain en bâtisses froides et le magasin à bâtisses chaudes. Les cadres étaient couverts par des planchettes et un matelas-châssis.

La toiture du pavillon était couverte en ardoises et soigneusement plafonnée à l'intérieur avec des lames de sapin bien assemblées de façon à être impénétrable aux abeilles. L'éclairage était donné par une fenêtre face à la porte d'entrée et deux châssis vitrés au plafond, ce qui n'était pas excellent. Mais le prix était fort modique. En voici le détail :

Pavillon, comprenant la fouille et le béton de la fondation	Fr.	545
1250 cadres	»	125
400 planchettes à couvrir les cadres	»	24
48 partitions	»	24
48 coussins	»	24
48 nourrisseurs fer-blanc	»	36
Divers pour aménagement intérieur	»	78
Total	<u>Fr.</u>	<u>856</u>

Soit environ 17 fr. 85 par ruche, avec deux hausses pour chacune. C'est raisonnable et tentant.

MM. David et Guillet annonçaient la construction d'un nouveau pavillon de 72 ruches.

* * *

Les années ont passé et nous n'avons plus entendu parler de pavillons pour ruches Dadant. Mais voici que, coup sur coup, de nouveaux efforts extrêmement intéressants viennent d'être tentés.

A tout seigneur, tout honneur. Commençons par citer l'ouvrage de M. Straüli, de Scherzingen (Thurgovie), intitulé *Le pavillon Dadant-Alberti*.

Le livre est écrit en allemand ; il est illustré de très belles figures et est consacré, pour la plus grande partie, au problème de l'adaptation de la ruche Dadant au mode de culture en pavillon.

Ensuite c'est M. H. Stassart, le très sympathique secrétaire de la Fédération d'apiculture de Condroz et Hesbaye (Belgique), qui vient de publier une brochure : *Etablissement raisonné d'un rucher couvert*. M. Stassart dit qu'il fut un temps où chaque village des Flandres et de la Wallonie possédait un ou plusieurs petits ruchers couverts. C'était le temps de l'apiculture poétisée, agreste et frivole. Les genres de ruches à cadres introduites en Belgique ne nécessitant

plus de ruchers couverts, la plupart de ces rustiques et décoratives maisonnettes ont été détruites. L'habitude, cependant, a prévalu chez quelques mobilistes de renfermer leurs ruches à cadres dans un pavillon, malgré les inconvénients que présentent les modèles actuels. Beaucoup d'autres désireraient un rucher couvert, mais ne le construisent pas faute d'un matériel bien adopté. M. Stassart, comme M. Straüli, montre que la difficulté est facile à résoudre.

Et à côté de cela nous voyons tous les grands fabricants faire des efforts dans le même sens. Est-ce de l'engouement ? C'est ce qu'il faut discuter. Il serait bien intéressant, par exemple, de savoir l'opinion de M. Robert-Aubert, le constructeur bien connu de Saint-Just-en-Chaussée (Oise), qui possède trois ou quatre pavillons à côté de ruches nombreuses en plein air. La comparaison des résultats serait très instructive.

M. Warnery, de St-Prex, qui est l'un des apiculteurs les plus anciens et les plus expérimentés de la Suisse Romande, a aussi un rucher couvert ; M. Bretagne, de Lausanne et M. Spuhler, de Zurich, également ; ils pourraient nous fournir de précieuses indications.

Il est à noter qu'aux Etats-Unis on commence à élever des ruchers pavillons. C'est ce que je lis dans l'*A. B. C. of Bee Culture* de M. A.-J. Root.

* * *

Lors de mon dernier voyage en Suisse j'ai eu le plaisir de visiter le rucher fermé de M. Prévost, à Chambésy, près de Genève, construit par M. Delay. C'est une des choses les plus intéressantes qu'on puisse voir et la charmante réception de M. Prévost a contribué grandement à me laisser un souvenir inoubliable de cette bonne journée. Voici les quelques notes que j'ai prises à l'intention du journal :

Le bâtiment a 4,95 m de longueur et 4,68 m de largeur, soit 23,16 m de surface.

La charpente du rucher, solide et démontable, repose sur un petit mur haut de 30 cm faisant socle et empêchant la pourriture. Des quatre côtés est : 1° Une paroi en lames de sapin de 2 ½ cm d'épaisseur où sont 34 ouvertures peintes de couleurs différentes correspondant à l'entrée des ruches ; 2° la porte d'entrée face au midi ; 3° Treize fenêtres pivotantes et fermées par des volets glissant sur des galets et se manœuvrant de l'intérieur. Le tout est couvert en tuiles de Monchanin.

L'intérieur est cimenté avec une légère pente et un conduit d'écoulement. On empêche ainsi les trépidations et on permet les lavages à grande eau souvent nécessaires. La partie supérieure de la salle est hermétiquement fermée par un plafond où se trouve une

trappe par laquelle on pénètre dans les combles servant de réduit pour le matériel apicole. L'écartement des poutres du plafond est calculé pour permettre d'y suspendre les cadres inutilisés et les ruches.

Les fenêtres desservent chacune 3 ou 4 ruches. Seule celle qui éclaire la colonie visitée doit avoir un volet tiré laissant le reste du rucher dans l'obscurité. Les abeilles sortant de la ruche, attirées par le jour, s'envolent contre la fenêtre (que l'on fait pivoter de temps à autre) et se dirigent rarement du côté de l'apiculteur. Nous avons visité les ruches avec une facilité surprenante, sans une piqûre. Le travail est d'ailleurs facilité par le fait qu'aucune abeille étrangère ne peut pénétrer dans la ruche visitée, ce qui cause le plus souvent leur mauvaise humeur dans les ruches isolées.

Deux étages de ruches, le 1^{er} à 30 centimètres, le 2^{me} à 1,80 m du sol, sont disposés dans l'ordre suivant :

Face Ouest 12 ruches Dadant, 16 au Nord, 6 à l'Est au 2^{me} étage et 2 Layens au 1^{er} étage. Ces deux Layens, qui prennent tant de place, détruisent malheureusement l'harmonie du pavillon, mais M. Prévost y tient pour pouvoir faire des démonstrations à ses élèves. Quant à moi j'aurais mis les Layens en plein air, ou plutôt dans un si beau rucher, si facile à unifier, je n'aurais pas mis de Layens du tout. Il n'est pas plus utile de démontrer les Layens que tous les autres modèles plus ou moins délaissés.

La face du midi, la moins favorable comme exposition, est occupée par la porte et deux fenêtres et n'a pas de ruches. Un pont mobile ayant un escalier à chaque extrémité donne accès aux ruches du 2^{me} étage.

Les ruches sont juxtaposées à 20 cm en arrière de la paroi extérieure. Cet espace permet d'avoir devant chaque colonie un porche fermé au-dessus par un couvercle mobile où l'on peut, pendant la visite, entreposer quelques cadres et brosser les abeilles. Ce couvercle doit être remis en place une fois le travail terminé. Toujours en nombre pair les ruches sont accouplées deux par deux ayant entre elles une séparation de 5 cm d'épaisseur, dont la partie supérieure évidée et grillée des deux côtés établit une communication de chaleur très utile en hiver, car placées côte à côte les deux colonies bénéficient de la chaleur de leur voisine. Il y a cependant quelques réserves à faire à ce sujet, c'est l'expérience qui décidera s'il n'y a pas là quelques inconvénients à redouter.

Entre le 1^{er} et le 2^{me} étage, ainsi qu'entre celui-ci et le plafond, existe un espace suffisant pour permettre de superposer jusqu'à quatre hausses, le cas échéant. Celles-ci sont maniées avec la plus grande aisance, même étant pleines, au moyen d'un petit treuil pou-

vant se déplacer et se fixer à volonté au-dessus de chaque ruche. Je l'ai fait manœuvrer avec une grande facilité en quelques secondes.

Le plateau est à charnière, entièrement indépendant. Par ce fait on l'enlève et on le nettoie avec la plus grande facilité sans exciter les abeilles.

Une ouverture grillée, de 1 $\frac{1}{2}$ cm environ, placée au bas de la paroi intérieure de la ruche, permet d'établir un courant d'air pendant la grande récolte et les fortes chaleurs.

* * *

L'impression que nous avons ressentie lors de cette visite était très favorable; on a le sentiment d'un grand confort, toutes les opérations sont facilitées. Vraiment l'apiculture ainsi pratiquée n'est plus du tout le métier intéressant mais assez dur que nous connaissons. Malheureusement il faut bien finir par poser la désagréable question : Qu'est-ce que cela coûte? Eh bien, cela coûte 100 francs la ruche, soit 3600 francs pour le pavillon de 36 ruches, 10,000 francs pour 100 ruches! Cela jette un froid! Au prix où est le miel peut-on faire une culture rémunératrice en commençant par dépenser 10,000 francs pour son matériel, sans compter le prix des essaims?

M. Delay dit que oui. Dans de bonnes conditions d'installation et de conduite de rucher, dit-il, on peut compter au minimum sur une hausse de récolte par ruche, bon an, mal an, soit 20 à 22 kil. En le vendant 0 fr. 80 le kil., cela donne 17 fr. 50, soit 17 $\frac{1}{2}$ % du capital engagé. Mais l'appréciation est candide.

Le prix des essaims, celui de l'outillage, du matériel, bidons, etc., doit entrer en ligne de compte et augmenter le chiffre du capital engagé. D'autre part il faut déduire des 17 fr. 50 un tant pour cent pour l'intérêt du capital engagé, l'amortissement du matériel, les assurances contre les accidents et l'incendie, enfin pour la rémunération du temps de l'apiculteur. Quand on aura fait cela on verra le bénéfice net, le vrai bénéfice de l'opération. J'ai bien peur qu'il ne reste rien du tout. L'amateur se contentera du plaisir, le professeur des facilités pour son enseignement, mais le professionnel ne peut pas engager des milliers de francs dans une opération qui n'aura d'autre résultat que de lui fournir quelques journées de travail à 4 fr. par jour. La solution de M. Delay est une solution de luxe extrêmement satisfaisante, mais non une solution de métier. Toute installation plus coûteuse que celle que nous avons déjà et qui donne [assez de peine pour rémunérer convenablement le capital doit être considérée comme impraticable.

* * *

Et maintenant la question est posée. Connaissez-vous des propriétaires de ruchers fermés ? Ont-ils trouvé les avantages qu'ils espéraient en faisant la dépense de l'installation ? Quelles étaient cette dépense et cette installation ?

Nous recevrons avec le plus vif intérêt les réponses des apiculteurs expérimentés qui voudront bien nous aider à trancher la question, s'il se peut.

J. CRÉPIEUX-JAMIN.

LETTRE DES ÉTATS-UNIS

Voyage apicole au Colorado

L'itinéraire que je m'étais tracé, en acceptant des invitations de quelques apiculteurs, me dirigeait en droite ligne au nord de Denver, à une soixantaine de milles. Cette distance pouvait être parcourue rapidement en chemin de fer, mais comme je devais m'arrêter plusieurs fois le long de la route et que j'avais reçu une invitation cordiale d'un vieil apiculteur, vétéran de la guerre de la sécession, qui offrait de me conduire en voiture d'un point à un autre, en faisant chaque arrêt chez un ami, je me décidai pour ce dernier mode de voyage. D'ailleurs, pour faire connaissance d'un pays il faut aller lentement.

Je quittai cependant Denver en chemin de fer, pour aller à Broomfield avec M. Crawford, apiculteur très pratique qui possède cinq ruchers. Broomfield n'est qu'à quinze milles de la capitale, c'est un village de six maisons. Nous passâmes l'après-midi à visiter les ruches. M. Crawford me confirma une assertion que j'avais déjà entendue que les usines dans lesquelles on extrait les métaux produisent des vapeurs qui empoisonnent les abeilles. Il y a dans les environs de Denver plusieurs de ces usines qui extraient l'or, l'argent, le cuivre et le plomb du minerai produit par les nombreuses mines du pays. M. Crawford avait perdu un grand nombre de ruches à la fin de l'hiver, dans un rucher placé à portée de ces mines. Ceci confirme ce que dit M. Gubler dans la *Revue* du 30 septembre du dommage causé par les usines de Maifritzdorf, en Silésie ; seulement, dans les usines américaines, il n'est pas question d'arsenic. Y a-t-il un dégagement de vapeurs arsenicales ? C'est probable. J'ai traduit l'article de M. Gubler pour le *Rocky Mountain Bee Journal*, qui l'a publié dans son numéro d'octobre et dont le rédacteur ajoute que ces empoisonnements sont très communs dans cette région et que dans l'Utah il est presque impossible de tenir un rucher à une distance de moins de cinq à sept milles des *smelters* ou usines à minerai. Il me semble qu'il serait intéressant de faire une étude approfondie de cette question. Elle a une importance capitale pour un pays à mines

comme le Colorado, qui a produit pour plus d'un milliard d'or et d'argent en vingt-cinq ans.

Les vallons mellifères du Colorado sont jusqu'à présent très restreints. A Broomfield, et tout le long de la route en voyageant vers le nord, on voit les collines arides de chaque côté à une faible distance. Peu ou point d'arbres. Ceci cause une absence presque complète de propolis. Du moins c'est par cette raison que je m'explique la propriété des sections remplies de miel comparativement aux sections obtenues dans l'Illinois, qui sont toujours bordées d'une ligne sombre de cette matière qu'on est obligé d'enlever au couteau. Mais en voyant trois ruchers de mon hôte en plein champ, je m'étonne de les voir en plein soleil, tandis qu'à la même latitude, dans l'Illinois, nous sommes obligés d'abriter chaque ruche des rayons du soleil qui fondraient les gâteaux.

Deux des ruchers se trouvent à au moins un kilomètre de l'habitation la plus rapprochée. Et cependant on ne dérobe pas de miel. Les ruches sont rapportées à la fin de chaque saison au rucher central pour l'hiver. C'est un peu pour cela que les apiculteurs préfèrent les petites ruches Langstroth à huit cadres. Comment pourraient-ils transporter deux fois par an quatre ou cinq cents ruches Dadant ou Layens? Une seule ruche Dadant occupe quatre fois autant de place que ces petites ruches Langstroth, mais je suis tenté de croire qu'elle rapporte en proportion.

Le lendemain matin, un dimanche, nous nous mettons en route pour Longmont, où je dois retrouver mon vieux soldat, M. Adams, qui me conduira plus loin. Notre route longe la voie du chemin de fer, dont elle s'écarte de temps en temps, pour la retrouver plus loin. Nous passons près d'une station qui se compose d'un vieux wagon à moitié démoli, dont on a enlevé les roues, et qui sert d'abri au chef de gare. Le village est un peu plus loin, derrière une « butte ». C'est ainsi qu'on appelle les petites collines éparses au pied des grandes montagnes. De temps en temps nous traversons un fossé d'irrigation au-dessus duquel rien ne pousse. Ces fossés suivent le versant de chaque coteau aussi haut que possible. La pente en est presque imperceptible, de sorte qu'en les comparant aux ruisseaux desséchés qui se trouvent au fond de chaque vallon, il semble que les premiers vont à rebours des lois de la gravitation et retournent aux montagnes d'où ils viennent, c'est-à-dire qu'ils semblent monter. Je fis beaucoup rire mon hôte en soutenant qu'il se trompait sûrement et que ce fossé à mi-côte que nous allions traverser devait bien certainement couler vers l'ouest. Mais il me prouva sans peine, et clair comme le jour, que je n'étais qu'un *tender-foot*, et m'expliqua que cet écoulement presque horizontal de l'eau, retenue artificiellement, trompait tous les nouveaux arrivants, qui ne sont pas habitués à voir les ruisseaux

suivre le sommet des collines. Le surnom de *tender-foot* (pied-tendre) est appliqué aux gens de l'Est qui, fraîchement arrivés, font comme moi des questions plus ou moins saugrenues.

Bientôt nous redescendons dans un autre vallon bien irrigué et rempli de jolies fermes. A la plus jolie de ces fermes, dans un verger de pêchers et de pommiers, nous retrouvons un grand rucher dans lequel nous attend son propriétaire, M. Collins. Ce monsieur est l'inspecteur de loque du comté de Boulder. Car, malheureusement, au Colorado comme partout, il y a un revers à la médaille et ce revers, ici, c'est la loque. Je n'avais jamais vu de loque, mais il n'y a pas besoin d'aller bien loin pour en voir ici, car la moitié des apiculteurs en ont par-ci par-là un spécimen. Je n'en vis que quelques cellules, mais c'était bien la loque, la couleur brun-café, l'odeur de colle forte, chaque larve morte changée en un liquide dégoûtant qui occupe le fond de la cellule comme si elle avait été délayée, ce sont bien les symptômes de la terrible maladie. Mais nos apiculteurs la combattent sérieusement et je ne vois pas qu'elle ait fait de grands ravages, seulement ils reconnaissent qu'il est très difficile de s'en débarrasser entièrement quand une fois elle a pris racine quelque part. Depuis plus de vingt ans on a reconnu que ce fléau demandait une action énergique, surtout dans un pays où chaque fermier est tenté de faire de l'apiculture, à cause du grand profit qu'on y trouve. La législature a donc créé des inspecteurs de loque dans chaque comté. Ces inspecteurs, payés par l'État, doivent aller inspecter les ruches partout où ils en sont requis et doivent prendre les mesures nécessaires pour combattre le fléau. De cette façon, on a réussi à empêcher que la maladie prenne une extension sérieuse dans chaque rucher.

Nous quittons le rucher de M. Collins vers onze heures. Un peu plus loin, nous atteignons un autre rucher, un rucher modèle, le mieux tenu que j'aie jamais vu. Il appartient à M. Gill, un écrivain apicole assez connu, qui fait de l'apiculture sa seule occupation depuis nombre d'années. Les ruches sont placées au fond d'un vallon, dans un endroit entouré de peupliers; chaque ruche est posée sur un petit monticule de sable. Pas une herbe, pas une feuille dans le rucher. Le sable fin est arrangé devant l'entrée de chaque ruche, de manière que les abeilles chargées qui rentrent à la ruche n'ont pas besoin de reprendre leur vol s'il leur arrive de tomber avant de toucher au but. Nous savons tous combien d'abeilles fatiguées tombent à quelques centimètres de l'entrée quand elles arrivent chargées vers la fin d'un beau jour, et combien il leur est difficile de reprendre leur vol si le plateau est hors de leur atteinte. M. Gill est un homme qui réussit. L'an dernier il a récolté 2100 caisses de miel blanc de 24 sections chacune. Il est possesseur de sept cents ruches. Le rucher que nous avons vu dans cet endroit contenait 180 colonies.

Enfin, un peu après-midi, nous arrivons à Longmont, chez mon vieux soldat Adams, qui nous reçoit à bras ouverts.

La ville de Longmont ne compte guère que 3.000 âmes, mais elle montre tout l'esprit d'entreprise des villes florissantes d'un pays neuf. Nous y voyons des tramways électriques, les maisons sont éclairées à l'électricité et l'eau d'un puits artésien arrive par des tuyaux à toutes les maisons. C'est aussi un centre apicole. On y discute le droit que chaque premier arrivant peut avoir au pâturage apicole de sa localité. C'est sérieux, puisqu'il y a, dans bien des endroits, plus de ruches que la localité n'en peut nourrir. Et cependant, dans une bonne saison, ils ont tous fait bonne récolte. Mais cette année on n'a eu que peu de chose et ceux qui veulent s'installer sur un terrain déjà bien peuplé d'abeilles auront maille à partir avec les anciens.

(A suivre.)

C.-P. DADANT.

REVUE ANALYTIQUE DES JOURNAUX D'APICULTURE

Inspecteurs de la loque. *Prof. Cook. (American Bee Journal).* — M. le professeur Cook parle d'une lettre de M. Hambaugh, inspecteur de la loque dans le comté de San Diego, Californie. Ce dernier se plaint que quelques apiculteurs négligents continuent à garder des abeilles en ruches à rayons fixes, qu'il est très difficile de s'apercevoir de la présence de la loque en petite quantité dans ces ruches et qu'on devrait défendre de tenir des abeilles dans d'autres ruches que des ruches à cadres, puisque dans ces ruches on peut s'assurer de la présence de la loque quand même il n'y aurait que quelques cellules attaquées par cette maladie. Il demande qu'on punisse d'une forte amende le délit de vente de ruches loqueuses ou de ruches non examinées dans une localité où la loque existe.

Ruches horizontales. *(American Bee-Keeper).* — L'éditeur raconte une visite chez M. Poppleton, en Floride. M. Poppleton emploie des ruches horizontales à un seul étage, mais d'une largeur démesurée. Il passe tout son miel à l'extracteur et n'extrait que d'un seul côté de la ruche, en alternant, c'est-à-dire qu'à chaque extraction il retire le miel du côté opposé à celui duquel il a extrait la fois précédente. Tout son miel est mis en fûts et envoyé au marché.

Transport d'abeilles. *E. R. Root. (Gleanings).* — La maison Root a envoyé 500 ruches d'abeilles de son établissement dans l'Ohio à Cuba sans perdre une seule ruche. Les ruches ont dû être transportées de Medina à New-York par chemin de fer, une distance d'envi-

ron 600 milles, de là à Cuba par bateau à vapeur, et de la Havane au point de destination à Cuba par chemin de fer, environ 100 milles. Les ruches, toutes à cadres mobiles, bien entendu, étaient munies de toile métallique en dessus et en dessous du corps de la ruche.

Coopération pour la vente du miel. (*Rocky Mountain Bee Journal*). — MM. Aikin, Rauchfuss et autres discutent la proposition faite d'organiser une association commerciale monstre pour la vente du miel, sur le plan des associations coopératives en différentes industries qui existent déjà aux Etats-Unis.

L'abeille Carniolienne. *Doolittle*. (*American Bee Journal*). — Doolittle compare l'abeille carniolienne avec l'abeille italienne et préfère de beaucoup cette dernière. Selon son expérience la carniolienne commence trop tard à élever du couvain, elle ne devient forte qu'au milieu de la récolte et essaime trop. Il ne voit entre l'abeille italienne et l'abeille commune que la plus grande promptitude de l'abeille italienne à élever du couvain avant la récolte et à arrêter la ponte quand les abeilles élevées ne seraient plus que des consommateurs inutiles. Selon lui cette qualité de l'abeille italienne est la cause principale de son succès.

L'apiculture dans les pays chauds comparée à celle des pays tempérés. *H. E. Hill*. (*Bee-Keepers Review*). M. Hill, actuellement en Floride, compare l'apiculture en Floride avec l'apiculture au Canada. Malgré la température de l'hiver au Canada il semble pencher pour ce dernier pays. Selon lui les avantages du pays chaud sont contrebalancés par un plus grand danger des ravages de la teigne, une plus grande consommation de miel par les abeilles dans la saison morte, un climat plus désagréable pour la conservation du miel et une plus grande difficulté pour la vente, les pays chauds n'étant ni si habités ni si grands consommateurs de miel que les pays froids ou tempérés.

Les abeilles peuvent-elles transformer l'eau sucrée en miel? *Groeppler de Langen* (*Praktische Wegweiser*). — *Freudenstein*, rédacteur de la *Neuen Bienenzeitung*, prétend que le nectar des fleurs n'est autre chose que de l'eau sucrée et que, par conséquent, en nourrissant avec du sirop de sucre on donne aux abeilles tout ce qu'il faut pour reconstituer les parties usées de leur corps, si avec cela elles ont du pollen à leur disposition; il dit d'ailleurs qu'il n'y a point de différence entre le miel et le produit élaboré par les abeilles nourries avec du sirop. *Groeppler*, se basant sur les travaux de *Schœnfeld* et de *Planta*, prouve que cela est absolument faux et que le nectar contient au contraire non seulement du sucre, mais une quantité d'autres ingrédients qu'on chercherait en vain dans l'eau sucrée.

Emploi du miel dans l'industrie. *Gerhard Reuther*, à Bonn (*Praktische Wegweiser*). — Dans une petite vallée latérale du Rhin, la taille des agates occupe un grand nombre de personnes. Avant de tailler ces pierres, on les met dans du miel pendant huit jours et ensuite dans l'acide sulfurique pendant trois jours; cette opération donne aux agates les belles nuances noires qu'on admire dans les pièces achevées. Le sucre de raisin contenu dans le miel, par sa combustion dans l'acide sulfurique, produit cette coloration. Tel ouvrier, tailleur d'agates, emploie chaque année jusqu'à cinquante kilos de miel dans son atelier.

Introduction des mères-abeilles à l'arrière-saison, *H. Stassart* (*L'Abeille et sa Culture*). — Beaucoup d'apiculteurs ne procèdent qu'en septembre-octobre à l'introduction des reines dans les colonies qu'ils rendent volontairement orphelines. M. Stassart vante cette façon d'agir qui est très sûre et très économique. En effet, l'introduction des reines en septembre est très facile, les abeilles ne sont pas agressives et la recherche de l'ancienne reine est très simple. M. Stassart recommande de bien visiter la ruche au point de vue des provisions, car la nouvelle venue recommence d'ordinaire à pondre et la dépense de vivres s'accuse d'une manière sensible.

Ajoutons qu'il est bon de ne pas attendre le mois d'octobre pour se livrer à cette opération. Ainsi, cette année, nous avons voulu italianiser cinq ruches, mais les divers marchands auxquels nous nous sommes adressés n'avaient plus de reines de choix et quand ils en eurent le froid était venu et il était dangereux d'ouvrir les ruches.

L'Apiculture rationnelle, *D. L.* (*L'Apiculteur Belge*). — On a beaucoup parlé de l'apiculture rationnelle mais on a souvent oublié les conditions fondamentales de cette culture, c'est-à-dire qu'il faut faire de l'apiculture selon sa bourse, selon ses loisirs et selon le but à réaliser. M. D. L. préconise, pour le travailleur qui veut se distraire en cultivant les abeilles, le système mixte de M. Legros qui consiste à mettre une hausse à cadres sous une ruche en paille. S'il s'agit d'un commerçant en abeilles, cire et miel, il conseille d'appliquer les principes préconisés par M. Preuss, consignation des abeilles, translation, réclusion de la reine, etc. Voilà des solutions qu'il suffit d'exposer pour en montrer la faiblesse. Si intéressante que soit la culture de M. Legros, c'est une demi-mesure et quant au mode de culture de M. Preuss, les possesseurs de grands ruchers s'abstiennent avec une éloquente unanimité.

J. CRÉPIEUX-JAMIN.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons avec regret la mort de M. le docteur Reisser, à Philippeville (Algérie), président de la Société des Apiculteurs Algériens.

En 1893, il avait fondé un journal, *Nahhla (l'Abeille)*, dans lequel il soutenait les bonnes méthodes avec un entrain communicatif.

Il avait imaginé la ruche algérienne, de 13 cadres de 22 sur 32 centimètres dans œuvre, faite avec les caisses à pétrole qu'on trouve chez l'épicier en Algérie pour quelques sous.

C'était à la fois un bon praticien, un excellent écrivain et un homme utile avec désintéressement.

LE SULFURE DE CARBONE

Nous avons déjà parlé du sulfure de carbone comme moyen de préserver les rayons de la fausse-teigne. Les expériences que nous avons faites l'été dernier et celles que nous avons suggérées à plusieurs collègues ont été concluantes. Alors que les vapeurs de soufre ne tuent pas les œufs, les vapeurs de sulfure de carbone les détruisent. Il suffit de verser deux cuillerées à bouche de sulfure de carbone dans une soucoupe, de placer celle-ci en haut de l'armoire à rayons et de fermer hermétiquement pour être sûr de la conservation des rayons. Et cela coûte environ deux centimes chaque fois. C'est un moyen très remarquable. Il a cependant son inconvénient, son danger : il est inflammable à basse température. M. Et. Giraud, en nous mettant au courant d'une discussion qui avait eu lieu à la Convention des apiculteurs américains à ce sujet, disait bien que son emploi exigeait des précautions, car les gaz qu'il produit font explosion au contact du feu. La vérité est bien pire : le sulfure de carbone s'enflamme à très basse température ; il prend feu à partir de 45 degrés. On ne saurait donc trop insister sur la nécessité de prendre de minutieuses précautions : ne pas verser de sulfure de carbone dans une cuisine où le fourneau est allumé ; ne pas faire la même opération la pipe à la bouche ; ne pas laisser le soufflet allumé à proximité, etc.

L'emploi de cet excellent agent de destruction des insectes ne tardera pas à se généraliser. Il y a quelques semaines, au Congrès des bibliothécaires, on devait décerner deux prix pour récompenser les deux meilleurs mémoires traitant des insectes qui détruisent les livres et donnant les moyens les plus sûrs et les plus pratiques de détruire ces insectes. J'ai suivi avec attention les travaux de la Com-

mission instituée à cet effet, dans l'espoir qu'il en résulterait d'utiles indications au sujet des fausses-teignes. Eh bien, le prix du Congrès a été donné à M. Johann Boll, directeur de la station d'essais chimico-agronomique de Goritz, en Autriche, qui indique contre les insectes des reliures des moyens de destruction parmi lesquels prédomine l'emploi du sulfure de carbone.

L'autre prix a été attribué à M. Houlbert, docteur ès-sciences naturelles, professeur au lycée de Rennes. Et que recommande M. Houlbert? Comme M. Boll, l'emploi des vapeurs de sulfure de carbone en fumigation. L'opération est très simple : il suffit, dit-il, d'enfermer les volumes infestés dans une boîte garnie d'une feuille métallique à l'intérieur et fermant hermétiquement ; dans un coin de la boîte, vers la partie supérieure (car les vapeurs de sulfure sont plus lourdes que l'air), est placé un flacon à large goulot contenant quelques centimètres cubes de sulfure de carbone. Ce mode de destruction a paru préférable aussi bien à celui de l'air surchauffé qu'à l'emploi du chlore gazeux ou à celui des vapeurs de formol ou de lysol.

Sachons donc profiter de ces enseignements. Verser quelques cuillerées à bouche de sulfure dans un récipient quelconque est un procédé encore plus simple et plus rapide que de brûler du soufre. Il n'y aura plus d'excuses maintenant pour ceux qui laisseront manger leurs rayons par les fausses-teignes.

J. CRÉPIEUX-JAMIN.

L'APICULTURE EN 1902

Cette année a été faible, à cause des 6 semaines de mauvais temps des mois de mai et juin. Dans l'Est, il pleuvait, paraît-il ; ici il faisait froid et sombre. Avril avait été excellent, mais les provisions amassées dans ce mois ont été fortement entamées plus tard ; il ne restait presque plus rien vers le milieu de juin.

J'ai récolté 80 kg avec sept ruches, après la grande miellée, sur des restes de vesces et de trèfle incarnat et sur la ronce, qui existe en assez grande quantité dans les haies qui entourent beaucoup de champs. Il y a eu aussi, fin de juillet, quelques jours de miellée de chênes.

J'ai eu quatre essaims naturels qui, réunis deux à deux, ont récolté un peu plus que leurs bonnes provisions, ayant reçu quelques cadres construits.

Une dixième ruche a été peuplée par un essaim recueilli dans un arbre creux où il était installé depuis un mois et dont on pouvait facilement extraire les rayons. Il y avait à peine la valeur d'un cadre de couvain, qui a été utilisé, et pas de miel. J'ai dû compléter les provisions de cette colonie avec dix kg de miel en rayons pris sur la récolte totale.

Mes abeilles sont très voleuses, c'est leur seul défaut. Hiver comme

été, quand la miellée ne donne pas et qu'elles peuvent sortir, il y a des rôdeuses autour de chaque ruche.

Le mois de décembre étant en partie assez doux, je suis obligé de rétrécir les entrées à 2 ou 3 cm, pour éviter les tentatives de pillage les jours de sortie. Chaque fois que j'ai voulu donner de l'air en ouvrant les entrées toutes grandes, j'ai eu des batailles, même en hiver.

J'attribue ces instincts pillards au croisement, qui les a rendues plus vigoureuses. Cependant, elles ne sont pas méchantes.

J'avais des races jaunes qui ont disparu, décimées par les hivers très humides de la vallée de la Basse-Loire et par le renouvellement trop hâtif des reines (1. 9. 10 et 15 avril) — Il ne me reste plus que des croisées indigènes et carnioliennes, toutes extrêmement vigoureuses et actives, avec reines très prolifiques. Je dis carnioliennes, car cette race, que j'ai reçue croisée italo-carniolienne, est retournée au type gris pur. On voit encore quelques très rares anneaux jaunes.

La taille des carnioliennes se maintient malgré le croisement avec les indigènes, qui elles-mêmes paraissent plus grosses.

J'ai remarqué que, dans les grandes ruches, les races prolifiques renouvellent leur reine presque chaque année, même sans essaimage.

L. ROUSSELOT

Ancenis, Loire Inférieure.

D'autre part un autre aimable abonné nous écrit :

Je me permets de vous envoyer un petit compte-rendu de mon année apicole.

Le développement des colonies au printemps a été bon. Les populations sont devenues rapidement fortes. Tout faisait prévoir une récolte favorable, malgré que les abeilles aient manqué par suite du mauvais temps une partie de la récolte des arbres fruitiers.

Malheureusement du 5 au 18 mai, c'est-à-dire au fort de la miellée dans ma contrée à sainfoin, nous avons eu une température hivernale. Le thermomètre a marqué par moments 3 ou 4 degrés au-dessus de zéro, avec bourrasques de pluie et grésil. Les sainfoins très épanouis ont souffert de ce temps; une partie de la fleur s'est ternie, pendant que les abeilles impatientes restaient forcément confinées dans leurs ruches. Un moment je n'espérais pas de récolte. Le beau temps est enfin revenu, trop tard sans doute, mais nous avons eu quelques jours de récolte abondante; cinq ou six au plus, les sainfoins ayant été coupés quelques jours après l'arrivée du beau temps. Certaines ruches ont bien profité; la généralité n'a pas rempli entièrement les magasins ou a essaimé.

En effet chose extraordinaire et que je n'avais pas encore vue depuis que j'ai des ruches à cadres, j'ai eu un essaimage formidable cette année. J'ai eu une vingtaine d'essaims naturels, de vingt ruches en rapport au printemps, sans compter très probablement ceux qui sont partis sans me prévenir. Certaines colonies, malgré toutes les précautions prises pour enlever les alvéoles de reines ont réussi à s'en faire d'autres et ont essaimé jusqu'à trois fois. Je pense que la cause de cet essaimage effréné est que la récolte ayant commencé a été suspendue pendant une quinzaine de jours par suite du mauvais temps; pendant cette période les abeilles

ont élevé des alvéoles maternels en masse et se sont préparées à l'essaimage.

J'ai eu le premier essaim le 26 avril avec les Italiennes, qui ont toutes essaimé plusieurs fois. Je commençais à les accuser de m'avoir joué ce vilain tour quand les communes ont continué de plus belle jusqu'au 10 juin. J'ai dû réunir deux à deux les derniers essaims qui sont devenus très bons.

Il ne fallait pas s'attendre, après tous ces incidents, à une récolte abondante. J'ai eu seulement 200 kilos de miel. Les vivres, peu abondants dans les corps de ruches, se sont complétés à la fin de l'été après une pluie qui a fait fleurir les plantes des chaumes et nous avons eu une bonne miellée.

Je profite de l'occasion pour compléter les communications concernant la loque, publiées dans la *Revue* de 1899, page 213 et 1900, page 225.

L'année dernière et cette année sont celles où j'ai été le plus éprouvé. La virulence de la maladie a été telle que j'ai été forcé de détruire huit colonies.

Au début les traitements m'ont bien réussi et les ruches que j'avais annoncées guéries n'ont pas cessé d'être bien portantes. Mais j'avais trop compté sur mes succès et suis bien forcé d'avouer que ce n'est pas toujours aisé de se débarrasser de cette peste.

Je connais maintenant la cause de l'introduction de la loque dans mon rucher. Dans mes débuts en apiculture mobiliste, j'achetais des rayons à un apiculteur fixiste de mes voisins. Je garnissais mes cadres de ces rayons, ce qui est une bonne pratique s'ils sont bien sains. Malheureusement le voisin vient de perdre sa dernière ruche d'une cause à lui inconnue, mais qui ne l'est pas pour moi ; les rayons qu'il m'a montrés étaient complètement pourris.

Dans la contrée j'ai trouvé la loque dans plusieurs ruches que l'on m'a chargé de transvaser.

J'ai conseillé de fondre tous les rayons ; les abeilles ont été mises sur cire gaufrée dans des ruches neuves. J'ai recommandé de laisser tomber dans les ruches quelques gouttes d'une essence de romarin ou d'eucalyptus, mais j'ignore si le conseil a été suivi. Sur trois ruches ainsi traitées, deux ont été trouvées parfaitement saines, avec bonnes provisions et populations avant l'hiver, la troisième était assez forte mais complètement loqueuse. Il ne suffit donc pas toujours de mettre les abeilles sur des rayons et un logement neuf, les nourrices transmettent la maladie aux larves en administrant la bouillie. Cependant on a chance de succès.

Dans la destruction de quelques-unes de mes ruches infectées, j'ai mis de côté les rayons de l'année les plus beaux, n'ayant jamais contenu du couvain et que je regrettais de fondre. J'ai logé sur ces rayons deux essaims très sains et vigoureux, les caisses avaient été flambées et repeintes. Le premier essaim est resté bien portant et a donné du surplus ; le second qui était beaucoup plus faible pour avoir perdu beaucoup de butineuses, a fait ses provisions, est devenu très fort, mais j'ai trouvé la loque sur deux rayons qui ont été enlevés. A la fin de la saison tout paraissait normal ; cependant je veux surveiller cette ruche.

Espaon (Gers).

J.-B. GRAMONT.

A PROPOS D'UN JUGEMENT RENDU PAR LE TRIBUNAL DE NEUCHÂTEL

On nous écrit encore, à propos d'un jugement dont il a été question dans la *Revue* de l'an dernier, pages 200, 228 et 256 :

Merci à M. Lienhard pour les détails qu'il a bien voulu donner sur l'accident du 13 juillet 1900.

Nous, apiculteurs, nous formons une famille qui s'intéresse à la prospérité et aux malheurs de chacun de ses membres; aussi les détails dans lesquels M. Lienhard est entré n'ont-ils fait qu'augmenter notre sympathie pour lui. Maintenant que nous sommes au courant de ce qui s'est passé, nous pouvons sans peine tirer les conclusions suivantes :

1° M. Lienhard, en vertu de la loi sur les routes qui régit le canton de Neuchâtel (art. 63), avait le droit d'avoir son rucher sur sa propriété, en quelque endroit que ce fût; donc il n'était pas en faute, d'autant plus que c'est sous l'influence d'une cause majeure que les abeilles se sont abattues sur le cheval.

2° Le conducteur du cheval était en faute, car l'art. 72 de la même loi sur les routes dit que les conducteurs de voitures ou de traîneaux ne peuvent abandonner leur attelage; il l'a si bien abandonné qu'il était non seulement à quelque distance, mais absent.

3° Le propriétaire était en faute, parce qu'après l'accident il n'a pas soigné convenablement son cheval, qu'il a continué à le faire travailler le jour même et le jour suivant; le mal s'est envenimé et a causé la mort.

4° L'employé chargé de la police des routes était en faute, puisque des rails posés sur la route empêchaient le cheval d'avancer.

Donc, conducteur, propriétaire du cheval, employé de police étaient en faute et responsables d'un accident qui, selon toute probabilité, n'aurait pas eu de sérieuses conséquences s'il n'avait été aggravé par la négligence du conducteur, l'incurie du propriétaire et l'encombrement de la route. Un seul était innocent, c'est celui qui a été condamné.

On ne comprend pas comment le tribunal a pu s'appuyer sur des procédures qui ont eu lieu en France, la législation et les circonstances étant toutes différentes.

Morale de l'histoire : Apiculteurs, soyez sur vos gardes, le public aime le miel, mais non les abeilles; quand, par une cause majeure vous aurez un conflit, on criera haro sur les bestioles et leur propriétaire et on le leur fera bien voir, c'est pourquoi :

Formons une sainte alliance
Et tendons-nous la main.

NOUVELLES DES RUCHERS ET OBSERVATIONS DIVERSES

Vinc. Asprea, Gallina (Calabre, Italie), 26 novembre. — La moyenne de mes ruches (Dadant-Blatt) a été 27 1/2 kilos. Presque toutes renouvelèrent leurs reines pendant la miellée et toutes les hausses étaient à bâtir. Je gardai très peu d'essaims et montai six nucléus. *Je les loge sur cinq demi-cadres chacun.* Je viens d'introduire trois reines en les cachant dans des cellules royales artificielles (Schultz). C'est une très belle méthode, la seule qui ait réussi avec les colonies orphelines depuis longtemps. Les abeilles s'empressent de mettre en liberté la prisonnière et elles détruisent les autres cellules elles-mêmes, si elles en ont. La ponte commence tout de suite.

Désormais je mets de côté tout nourrisseur et je donne le sirop toujours en rayons que je remplis à l'aide de la boîte décrite par Gravenhorst dans la *Deutsche Ill. Bzzt.*, 1884. En substituant à l'entonnoir qu'il donne dans la figure un seau percé d'un petit trou, le rayon se remplit tout seul et ne demande pas la présence de l'opérateur.

Daussy, Blangy-Tronville par Boves (Somme), 15 décembre. — Quoique l'année ait été généralement mauvaise, mes ruches Dadant-Mod. m'ont encore donné une récolte moyenne. Je crois devoir ajouter que je les ai sérieusement soignées pendant la série de mauvaises journées que nous avons eue au printemps. C'est souvent le défaut de soin en temps opportun qui empêche le succès en apiculture.

Maurice Bellot, Chaource (Aube), 28 décembre 1902. — Après une période favorable en mars et une partie d'avril, nous avons eu jusqu'au 25 mai des temps on ne peut plus mauvais pour les abeilles; en même temps que je faisais de l'élevage, que j'expédiais des essaims, il me fallait nourrir un très grand nombre de ruches en plusieurs ruchers.

Mon élevage de reines a été des plus contrarié; toutes celles nées fin avril et dans les premiers jours de mai n'ont été fécondées qu'après le 25 mai. Plusieurs étaient âgées de 30 et même 35 jours. Malgré le retard elles ont pondu régulièrement, mais un grand nombre se sont perdues en sortant par des temps pas assez favorables, il fallait recommencer et surtout repeupler les ruchettes dont les populations faiblissaient vite.

Malgré un nourrissage régulier et abondant, beaucoup de fortes ruches n'avaient presque plus de couvain dans les premiers jours de juin. Une des principales causes était le manque de pollen; vous savez combien le pollen est utile pour la nourriture des jeunes larves. J'en ai fait l'expérience il y a longtemps, quand je récoltais un grand nombre de ruches entières à rayons fixes. Je mettais en réserve les rayons garnis de pollen pour les donner au printemps aux ruches peu garnies de miel, notamment aux essaims, qui n'en ont jamais beaucoup. C'est un plaisir de voir comme cette substance est bien utilisée par les abeilles. C'est en mars que j'utilise le pollen que j'ai mis en réserve l'année précédente, pour que les abeilles puissent le prendre par les mauvais temps. J'ai soin de fixer les rayons de pollen tout près du groupe des abeilles.

La première moitié de juin n'ayant pas été bonne, la récolte de miel sur les sainfoins a été très médiocre. Il y a eu des essaims en très petit nombre.

Le reste de la saison ayant été trop sec, il s'en suit que l'ensemble de la récolte a été mauvais.

Je connais quelques contrées privilégiées où les abeilles ont fait d'abondantes provisions, mais j'en connais d'autres où plus de la moitié des ruches n'ont pas le miel nécessaire pour aller au 15 mai.

En septembre et octobre j'ai fait de grandes dépenses et un travail considérable pour mettre mes nombreuses ruches en état de prospérité pour le printemps prochain, mais je compte qu'il me faudra encore en avril et mai 400 ou 500 kilogs de sucre pour stimuler la ponte chez les unes et assurer l'existence chez les autres.

En Belgique, au dire de quelques-uns de mes clients, c'est un désastre; plus de la moitié des ruches étaient si pauvres en abeilles et en miel qu'on a dû les supprimer au lieu de les mettre en hivernage.

Comme tous les ans, je conserve un bon nombre de petites colonies pour la vente des reines au sortir de l'hiver, aussi je désire beaucoup que nous ayons un hiver plutôt doux que trop froid.

On nous a annoncé un hiver long et rigoureux, mais s'il faut en croire certaines remarques que faisaient les anciens, il n'en serait rien; il est notamment à remarquer que les fruits sauvages destinés à la nourriture des oiseaux en hiver font complètement défaut.

Dans nos contrées la culture des abeilles dans la ruche à cadres tend à se développer. Par les récoltes plus abondantes qu'elle produit, elle porte un coup terrible aux Gâtinaisiens et finalement aux éleveurs bourguignons. Car depuis quelques années les bas prix du miel et la vente difficile ont fait que les apiculteurs du Gâtinais n'achètent plus autant de ruches et que surtout ils payent un prix beaucoup moins élevé. En 1880 des lots de ruches d'abeilles communes ont été payées 22 fr. l'une prise sur place. En cette même année j'en ai vendu moi-même 20 fr. en petites ruches. Voyez quel changement depuis! Il est vrai que c'était à la suite d'une mauvaise année et d'un hiver excessivement rigoureux, mais quoi qu'il arrive maintenant nous ne verrons plus les cours se relever dans de semblables proportions, surtout avec la nouvelle baisse que le sucre va bientôt subir en France. C'est seulement par une plus grande consommation du miel qu'il faut chercher le salut de l'apiculture.

Le même. Du 14 janvier 1903. — Après une semaine de temps doux qui a permis aux abeilles de sortir, voici une nouvelle période de froid, espérons qu'elle ne sera pas de trop longue durée. Jusqu'à ces derniers jours les abeilles avaient bien hiverné. Beaucoup de fortes ruches ont du couvain operculé. Les abeilles sont très vigoureuses.

Gonnard, Fontaines sur Saône (Rhône), 7 janvier. — La récolte du miel a été presque nulle dans ma région. Tout apiculteur soucieux de conserver son rucher a dû compléter la provision d'hiver par 10 à 12 kilogs de sirop. La température étant élevée, sous peu les ruches auront du couvain.

Mouly, Cunlhat (Puy-de-Dôme), 9 janvier. — La *Conduite du Rucher* a été mon premier traité d'apiculture et je m'en félicite. Avec lui j'ai appris à aimer les abeilles et à en retirer d'assez beaux produits. Les ruches composant mon petit rucher sont des Dadant-Blatt construites strictement suivant les indications de votre brochure spéciale; ces ruches conviennent très bien à la région. L'année 1902 n'a pas donné une belle récolte, le rendement par ruche a été de 15 à 18 kilogs, c'est-à-dire la moitié de ce qu'il a été en 1901.

Marteau, Chaunac (Charente Inf.), 20 janvier. — Ma récolte de cette année 1902, a été passable, 10 kilogs environ par ruche de miel de bonne qualité.

JACOB HESS, Menuisier, GRANDCHAMP (Areuse, Neuchâtel)

Premier prix et médaille à la Ve Exposition suisse d'Agriculture à Neuchâtel 1887

Premier prix et médaille à la VIe Exposition suisse d'Agriculture à Berne 1895

ET UN PRIX DE PREMIÈRE CLASSE

à l'Exposition nationale suisse à Genève 1896, pour ruches.

Prix unique pour ruches à l'Exposition cantonale d'Agriculture à Colombier 1902

Fabrique de ruches Dadant et Dadant-modifiée (Blatt), Layens sur commande; construction solide, couv. en zinc, peinture grise.

Ruchettes, cadres, nattes, équerres, agrafes.

Sections pour Dadant et Blatt. — Chasse-abeilles Porter.

PRIX MODIQUES. — PRIX-COURANT A DISPOSITION.

A VENDRE OU A ÉCHANGER

50 ruches vides en paille avec leurs capotes et leurs plateaux, le tout en bon état et à bas prix, ou à échanger contre des essaims au printemps. S'adresser à Ch. Comtesse, Engollon, Val de Ruz (Neuchâtel).

Samuel FARRON, menuisier, Tavannes (Jura bernois)

Médaille d'Argent, Exposition Cantonale Bernoise, à Thoune

Fabrique de Ruches Dadant et Dadant-Modifiées (Dadant-Blatt)

Ruches de tout système sur commande, cadres, ruchettes, etc.

Prix modérés